

Le 1 avril 2015

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **PREMIER jour du mois d'AVRIL de l'an deux mille QUINZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Gaétane Gaudreau Langlois et Janet Cooper, ainsi que messieurs Pierre Martineau, George C. Atkin, Dany Brodeur et Christian Laporte.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence du maire suppléant M. Pierre Martineau

La secrétaire-trésorière adjointe Mme Denise Girard, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 10 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire suppléant M. Pierre Martineau procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 32.

15-04-074

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées soit : enlever le point 8.1 et ajouter le point 9.5.1.

ADOPTÉE

15-04-075

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu*

QUE les procès-verbaux des séances du 4 et du 17 mars 2015 soient adoptés tel que déposés.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

Le maire suppléant, monsieur Martineau informe l'assemblée que monsieur Pierre-Luc Doyon est engagé à titre de responsable de la voirie et des infrastructures et qu'il est entraîné par monsieur Pierre Plante.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen s'informe à savoir si la municipalité construira en 2015, un endroit pour les planches à roulettes (skate parc) au parc Thayer,

Un citoyen s'informe à savoir si la municipalité procédera bientôt à l'épandage du calcium liquide, plus particulièrement sur le chemin Bissell, afin d'éviter d'avoir de la poussière des chemins de terre.

Un citoyen s'informe à savoir à quelle période la municipalité a prévu l'entretien des fossés surtout au coin du chemin Tomifobia et chemin Fitch Bay.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis est déposé auprès des membres du Conseil.

7.2 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme du 10 mars dernier est déposé aux membres du conseil.

7.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif en Environnement

La rencontre a eu lieu le 31 mars, donc le rapport sera déposé au mois de mai.

7.4 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport sera déposé au mois de mai.

15-04-076

7.5 Adhésion à Cogesaf

ATTENDU QUE l'organisme Cogesaf est le conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion sont de l'ordre de 50 \$ annuellement;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le Conseil autorise l'adhésion et le paiement de 50 \$ pour couvrir les frais d'adhésion à cet organisme.

QUE le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 494.

ADOPTÉE

15-04-077

7.6 Nomination des patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog et la municipalité Canton de Stanstead ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la patrouille nautique sur le lac Memphrémagog et le lac Lovering;

ATTENDU QUE les patrouilleurs nautiques, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin, Maxime Lefebvre, Sabrina Asselin-Généreux et Isaac Martin, sont embauchés pour la saison 2015 pour assurer notamment :

- l'application des ententes de délégation de compétence et des ententes de services avec la MRC de Memphrémagog sur le lac Memphrémagog et le lac Lovering;
- l'application des règlements édictés en conformité avec la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*;
- l'application, entre autres et non limitativement, des règlements suivants, à savoir :

Pour les lacs Memphrémagog
et Lovering

- *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments*
- *Règlement sur les petits bâtiments*
- *Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcations de plaisance*

Pour le lac Memphrémagog :

- *Règlement concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes*
- *Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance (Loi sur la qualité de l'environnement)*
- *Règlement sur le domaine hydrique de l'État (Loi sur les terres du domaine de l'État)*

ATTENDU QUE chacune des municipalités riveraines doit nommer les patrouilleurs nautiques à titre d'inspecteurs municipaux, par résolution, aux fins d'application des règlements cités;

***Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE les patrouilleurs nautiques, Charles Donahue, Frédéric Poulin, Samuel Morin, Maxime Lefebvre, Sabrina Asselin-Généreux et Isaac Martin, soient nommés inspecteurs municipaux, aux fins d'application des règlements énumérés ci-dessus, pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre 2015.

ADOPTÉE

15-04-078

7.7 Nomination des personnes chargées de l'application des règlements concernant les rampes de mise-à-l'eau de Georgeville et Fitch Bay

ATTENDU QUE la Municipalité doit prévoir par résolution du conseil municipal les personnes qui seront chargées de l'application des règlements No. 348-2013 concernant les rampes de mise à l'eau de Georgeville et de Fitch Bay ainsi que de l'article 2, paragraphe h) du Règlement No. 227-2002 concernant les nuisances contre l'infestation de la moule zébrée et des autres espèces exotiques envahissantes;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil nomme Mme Maryse Lévesque, M. Jean Plante ainsi que M. Gaétan Lessard à titre de personnes chargées de l'application du Règlement No. 348-2013 concernant l'utilisation et la tarification des rampes à bateaux, des certificats de lavage et de stationnements situés au Parc Forand, secteur de Fitch Bay et au Carré Copp, secteur de Georgeville et du Règlement No. 227-2002 et ses amendements concernant les nuisances contre l'infestation de la moule zébrée et des espèces exotiques envahissantes.

ADOPTÉE

8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

8.1 Octroi du contrat pour la confection du plan d'intervention dans le cadre de la TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec)

Retiré

9. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

15-04-079

9.1 Approbation des comptes payés et payables – Mars/avril 2015

*Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu*

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois de mars et avril 2015, et autorise la directrice générale et/ou son adjointe, à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : 253 324.06 \$
Total des comptes à payer: 35 480.91 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de mars, à savoir :

Salaires des employés 17 050.87 \$
Salaires des élus : 4 876.03 \$
Membres CCU.: 78.32 \$

ADOPTÉE

9.2 Rapport des recettes et des dépenses du mois

Le rapport des recettes et des dépenses du mois est déposé auprès des membres du Conseil.

9.3 Rapport des activités financières et disponibilité budgétaire

Le rapport des activités financières et de la disponibilité budgétaire est déposé auprès des membres du Conseil.

9.4 Rapport du temps et des déplacements du personnel

Le rapport du temps et des déplacements du personnel est déposé auprès des membres du Conseil.

9.5 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures par intérim et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

15-04-080

9.5.1 Délégations de pouvoir

ATTENDU QUE monsieur Pierre-Luc Doyon, responsable de la voirie et des infrastructures doit remettre un rapport de délégations de pouvoir.

ATTENDU QUE monsieur Doyon doit avoir un montant conformément à ce qui était octroyé auparavant concernant ce poste.

ATTENDU QUE le montant de délégations de pouvoirs pour le responsable de la voirie et des infrastructures est de 5,000.00\$ mensuellement.

*Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Et résolu*

QUE le Conseil autorise la délégation de pouvoir à monsieur Pierre-Luc Doyon.

ADOPTÉE

15-04-081

9.6 Mois de la Jonquille

ATTENDU QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

ATTENDU QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

ATTENDU QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

ATTENDU QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

ATTENDU QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

ATTENDU QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Et résolu***

QUE le conseil décrète le mois d'avril comme le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE

10. HYGIÈNE DU MILIEU

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 Dépôt du rapport du service incendie

Le rapport des activités mensuelles du département incendie est déposé aux membres du conseil.

15-04-082

11.2 Règlement 374-2015 rétablissant le règlement 345-2013 sur la prévention des incendies, amendant le règlement 361-2014 et abrogeant les règlements 346-2013 et 328-2011 - adoption

ATTENDU QUE la conseillère Gaétane Gaudreau a donné un avis de motion lors de la séance du 4 mars dernier à l'effet que le conseil présenterait lors d'une prochaine séance le règlement no 374-2015 pour adoption;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet de rétablir le règlement 345-2013 sur la prévention des incendies, amender le règlement 361-2014 et abroger les règlements 346-2013 et 328-2011;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le règlement no 374-2015 rétablissant le règlement 345-2013 sur la prévention des incendies, amendant le règlement 361-2014 et abrogeant les règlements 346-2013 et 328-2011.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie dudit règlement au plus tard deux jours avant la séance et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

15-04-083

11.3 Formation d'opérateur d'autopompes pour des pompiers

ATTENDU QUE le chef pompier mentionne que tous les pompiers doivent obtenir le cours d'opérateur d'autopompe;

ATTENDU QUE ce cours est donné par l'École nationale des pompiers du Québec, est d'une durée de 30 heures et qu'il en coûte environ 800\$ par inscription, plus le temps payé pour suivre la formation;

ATTENDU QUE la municipalité avait une entente de partage de coûts de formation avec la ville de Stanstead pour les pompiers travaillant pour les deux services incendie;

ATTENDU QUE deux de nos pompiers travaillant aussi pour la ville de Stanstead désirent suivre la formation, il est convenu que notre municipalité assumera les frais pour le pompier Andrew Phaneuf et que la ville de Stanstead fera de même pour David Paquette;

ATTENDU QUE le chef pompier suggère que quatre autres pompiers suivent le cours pour le moment;

ATTENDU QU'il y a la possibilité que l'ensemble des frais soient remboursés par le nouveau programme de subvention pour la formation des pompiers;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin
Il est résolu***

QUE le conseil autorise la formation de cinq pompiers pour ce cours et la dépense de 4,000\$ taxes en sus pour l'inscription à la formation donnée par l'ENPQ intitulé "opérateur autopompe" les 21 et 22 avril prochains à Stanstead.

QUE toutes dépenses de déplacement, de stationnement et de repas soient remboursées sur présentation de pièces justificatives et selon le manuel de l'employé.

QUE le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 22000 454 et 02 22000 310.

ADOPTÉE

12. LOISIRS ET CULTURE

15-04-084

12.1 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie

ATTENDU QUE la municipalité désire être membre du Conseil sport loisir de l'Estrie et qu'il en coûte 70 \$ pour y adhérer;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense de 70\$ pour adhérer au Conseil sport loisir de l'Estrie, jusqu'au 31 mars 2016. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70150 341.

QUE le conseil nomme la mairesse Francine Caron Markwell et le conseiller Dany Brodeur afin de représenter la municipalité lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu en mai prochain.

ADOPTÉE

15-04-085

12.2 Inscription aux Ateliers Verts 2015 - Fleurons du Québec

ATTENDU QUE l'agente de développement communautaire désire participer à l'événement "Les Ateliers Verts" des Fleurons du Québec et que l'activité se déroulait le 31 mars dernier;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense de 200\$ taxes en sus pour l'inscription de Mme Hélène Hamel, agente de développement communautaire, aux Ateliers Verts des Fleurons du Québec le 31 mars dernier à St-Hyacinthe.

QUE toutes dépenses de déplacement, de stationnement et de repas soient remboursées sur présentation de pièces justificatives et selon le manuel de l'employé. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70290 454 et 02 70290 310

ADOPTÉE

15-04-086

12.3 Demande de subvention pour l'entretien du sentier nature Tomifobia

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de subvention du Sentier Nature Tomifobia pour voir à son entretien;

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin
Il est résolu***

QUE le conseil accorde un montant de 500 \$ tel que prévu au budget pour l'entretien du sentier nature Tomifobia. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70230 996.

ADOPTÉE

13. VARIA

15-04-087

13.1 Formation sur le comité consultatif d'urbanisme et l'acceptabilité sociale : défi ou déni?

ATTENDU QUE l'Association Québécoise d'urbanisme et la Municipalité de Champlain organisent une formation sur le bon fonctionnement d'un comité consultatif d'urbanisme et l'acceptabilité sociale défi ou déni, le 25 avril, 2015 à Drummondville;

ATTENDU QUE le Conseiller Christian Laporte a signifié son intention d'assister à ce colloque en tant que membre du CCU;

***Il est proposé par le Conseiller George C. Atkin
Appuyé par la Conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la dépense de 230 \$ taxes en sus pour l'inscription du conseiller Christian Laporte à la formation offerte par l'Association Québécoise d'urbanisme et la Municipalité de Champlain qui aura lieu le 25 avril 2015.

QUE toutes dépenses, de déplacement, de repas et de stationnement soient remboursées sur présentation de pièces justificatives et faites conformément au règlement 368-2014.

QUE le montant des dépenses est approprié à même les postes budgétaires no 02 11000 310, 02 11000 454.

ADOPTÉE

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Un citoyen demande où se trouve exactement le sentier nature Tomifobia.

Un citoyen demande si le sentier de la nature Tomifobia et sentier Massawippi est le même sentier.

Un citoyen demande si le montant octroyé avait été budgété.

15-04-088

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 20 h12.

**Pierre Martineau,
Maire suppléant**

**Mme Denise Girard,
Secrétaire-trésorière adjointe**